

Le contrôle d'accès au restaurant scolaire fonctionne avec un dispositif biométrique de reconnaissance du contour de la main. La délivrance du plateau n'est possible que si le compte de l'élève est créditeur. Dans le cas contraire, il ne pourra pas accéder à la rampe.

Tous les paiements doivent être déposés impérativement avant 11 heures dans la boîte aux lettres à côté de la vie scolaire Collège ou pour les Lycéens boîte aux lettres dans hall d'entrée lycée afin que l'enregistrement soit effectif pour le premier service. Mentionner **OBLIGATOIREMENT** au dos du règlement : le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

Pour le jour de la rentrée :

Nous vous demandons d'établir un chèque d'un minimum de 61 € à l'ordre de "Ogec Les Maristes-Toulouse" équivalent à 10 repas ou, pour ceux qui désirent payer au mois se reporter au tableau ci-dessous (paiement en début de mois).

**OU** Pour les anciens parents qui payaient par internet, les identifiants et mots de passe restent inchangés (sauf les 3èmes qui passent en 2ndes). Vous pourrez donc pour le jour de la rentrée alimenter le compte de vos enfants depuis notre site (onglet Restauration Scolaire).

Pour les **nouveaux parents** qui désireront régler par paiement sécurisé, un mail avec votre identifiant vous sera envoyé dès la création de votre accès par nos services.

### Demi-pensionnaires

*Calendrier année scolaire 2020/2021 Prix d'un repas = 6,10 Euros*

MOIS	<i>Montant 4 repas/semaine</i>				<i>Montant 5 repas/semaine</i>			
	<i>Nombres de repas</i>	<i>Prix sans Aide (6,10 €)</i>	<i>Aide à 50 % (4.30 €)</i>	<i>Aide à 100 % (2.50 €)</i>	<i>Nombres De repas</i>	<i>Prix sans Aide (6,10 €)</i>	<i>Aide à 50 % (4.30 €)</i>	<i>Aide à 100 % (2.50 €)</i>
Septembre	17	103.70 €	73.10 €	42.50 €	22	134.20 €	94.60 €	55.00 €
Octobre	10	61.00 €	43.00 €	25.00 €	12	73.20 €	51.60 €	30.00 €
Novembre	17	103.70 €	73.10 €	42.50 €	21	128.10 €	90.30 €	52.50 €
Décembre	11	67.10 €	47.30 €	27.50 €	14	85,40 €	60.20 €	35.00 €
Janvier	16	97.60 €	68.80 €	40.00 €	20	122.00 €	86.00 €	50.00 €
Février	8	48.80 €	34.40 €	20.00 €	10	61.00 €	43.00 €	25.00 €
Mars	18	109.80 €	77.40 €	45.00 €	23	140.30 €	98.90 €	57.50 €
Avril	10	61.00 €	43.00 €	25.00 €	12	73.20 €	51.60 €	30.00 €
Mai	14	85.40 €	60.20 €	35.00 €	18	109.80 €	77.40 €	45.00 €
Juin	17	103.70 €	73.10 €	42.50 €	22	134.20 €	94.60 €	55.00 €

*Ce calendrier est général à tout l'établissement et débute le Mardi 01 septembre 2020. Il ne tient pas compte des sorties, voyages scolaires et stages.*

#### **Uniquement Pour les collégiens Aide Conseil Départemental 31**

La demande de l'aide se fait **uniquement et directement en ligne** "[ars.ecollege.haute-garonne.fr](http://ars.ecollege.haute-garonne.fr)"

**Prix Repas Plafonné à 3.60 €**

**TRES URGENT** : Les retardataires sont priés de la faire très rapidement ou, transmettre les pièces justificatives complémentaires réclamées.

#### **IMPORTANT :**

*Pour tout changement de régime en cours d'année (un seul toléré), la demande doit être obligatoirement écrite et déposée au bureau du secrétariat comptable un mois avant le trimestre suivant (novembre pour décembre à février et février pour mars à juin).*

***Pour toute absence au self (hors maladie sur justificatif, voyage scolaire ou stage) le repas sera décompté, Cf « SORTIES » du règlement intérieur.***

*Les externes peuvent déjeuner exceptionnellement à la cantine et doivent obligatoirement payer leurs repas d'avance soit **6,50€ le repas**.*

*Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.*

*Le Secrétariat Comptable*